

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00063 Numéro SIREN : 434 266 607 Nom ou dénomination : A.L.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2021 sous le numéro de dépôt 13237

30 NOV. 2021

Me F. PRINTEMPS Greffier Associé

GREFFE - RCS

Etat exprimé en euros

Bilan Actif 2021 13237

		30/09/2020			30/09/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	63 669		63 669	63 669
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	66 852	53 749	13 102	11 784
	Autres immobilisations corporelles	203 805	127 908	75 898	96 468
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	48		48	48
TOTAL (II)		334 374	181 657	152 717	171 969
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	57 120		57 120	55 363
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	9 093		9 093	10 039
	Autres créances	12 936		12 936	33 560
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	368 453		368 453	215 781
	Charges constatées d'avance	3 812		3 812	3 589
	TOTAL (III)	451 414		451 414	318 331
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		785 787	181 657	604 130	490 300

" Certifié conforme
à l'original "Celine Arnaud
[Signature]

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

48

48

(3) dont créances à plus d'un an

Cd

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2020

30/09/2019

	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 622	7 622
Capitaux Propres	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	352 987	352 987
	Report à nouveau	(19 687)	(2 957)
	Résultat de l'exercice	18 575	(16 730)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	360 260	341 685
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	142 800	60 101
	Emprunts et dettes financières divers	673	402
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 529	44 585
	Dettes fiscales et sociales	55 869	43 527
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	243 870	148 615
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	604 130	490 300
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		18 575,28	(16 729,62)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		236 014	123 310
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		137	143

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **604 130 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **933 930 euros** et un total **charges** de **915 355 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **18 575 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	63 669					63 669
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 669					63 669
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	89 940		7 292		30 380	66 852
	Instal., agencement, aménagement divers	106 271				24 580	81 691
	Matériel de transport	103 395				3 010	100 385
	Matériel de bureau, mobilier	22 815		1 217		2 302	21 729
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		322 421		8 508		60 273	270 657
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	48					48
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48					48
TOTAL		386 138		8 508		60 273	334 374

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES					
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	78 156	5 974	30 380	53 749
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	64 906	6 668	24 580	46 994
	Matériel de transport	65 145	12 504	3 010	74 639
	Matériel de bureau, mobilier	5 962	2 615	2 302	6 274
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	214 168	27 761	60 273	181 657
TOTAL		214 168	27 761	60 273	181 657

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2020

1 an au plus

plus d'1 an

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	48	48	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	9 093	9 093	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 225	1 225	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 999	10 999	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	712	712	
	Charges constatées d'avances	3 812	3 812	
	TOTAL DES CREANCES	25 889	25 889	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/09/2020

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	137	137		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	142 663	134 806	7 856	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	44 529	44 529		
	Personnel et comptes rattachés	1 511	1 511		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 800	33 800		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 379	9 379		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 180	11 180		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	673	673		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	243 870	236 014	7 856	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		100 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		17 288			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		673			

CA

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

500,00

15,2449

7 622,45

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

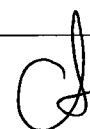
0,0000

Du capital social fin d'exercice

500,00

15,2449

7 622,45



A.L.R.
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 19 place des Halles, 37000 TOURS
434 266 607 RCS TOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 18 575,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 575,28 euros
------------------------	-----------------

Absorption des pertes antérieures	18 575,28 euros
-----------------------------------	-----------------

Solde	0,00 euros
-------	------------

Un prélèvement pour un montant de 1111,25 euros au compte "autres réserves" et affecté au compte "report à nouveau débiteur" qui s'élève ainsi à 0,00 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	351 875,42 euros
--	------------------

A titre de dividendes	143 000.00 euros
Soit 286.00 euros par action	

Le solde	208 875.42 euros
----------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 208 875.42 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir du 1er Juillet 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),



- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 143 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 MARS 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Céline ARNAUD
Présidente

